

## EXTRAIT DE PROCÈS-VERBAL

Séance du : 15 mai 2023  
Président : M. Marco CARENZA  
Rapport sur : Rapport-préavis N° 2022/85  
Rapporteur : M. Vincent BUCCINO

### LE CONSEIL COMMUNAL DE NYON

**vu** le rapport-préavis N° 2022/85 concernant la réponse au postulat de M. le Conseiller communal Marius Diserens et consorts intitulé « Pour que Nyon rejoigne le Rainbow Cities Network et renforce sa politique de luttes contre les violences à l'égard des personnes LGBTIQ+ »,  
**ouï** les conclusions du rapport de la commission chargée de l'étude de cet objet,  
**attendu** que ledit objet a été régulièrement porté à l'ordre du jour

#### décide :

1. de prendre acte du rapport-préavis N° 2022/85 valant réponse au postulat de M. le Conseiller communal Marius Diserens et consorts intitulé « Pour que Nyon rejoigne le Rainbow Cities Network et renforce sa politique de luttes contre les violences à l'égard des personnes LGBTIQ+ » ;
2. d'octroyer un montant de CHF 30'000.- sur le compte n° 710.3185.00 - *Honoraires, frais d'études*, sur l'exercice 2023 afin que soit réalisée une étude sur l'égalité hommes-femmes et sur le respect des genres au sein de l'administration communale ainsi que sur les prestations qu'elle propose et/ou soutient. Cette étude aura pour objectif d'élaborer une politique de l'égalité avec un plan d'actions prenant en compte les spécificités LGBTIQ+ et permettre de positionner la Ville de Nyon comme une cité inclusive et non discriminante.

L'amendement proposé par M. Jean-Pierre Vuille supprimant le point 2 des conclusions est refusé par 48 non, 27 oui et 12 abstentions.

Au vote, les conclusions du rapport-préavis sont acceptées par 68 oui, 9 non et 10 abstentions.

Pour extrait conforme levé le 16 mai 2023.

**l'attestent**

**AU NOM DU CONSEIL COMMUNAL DE NYON**

**Le Président :**

**La Secrétaire :**

